

Rapport d'activité et de gestion 2017

Préambule

Le Réseau BussiVillAje est constitué sous forme associative et l'assemblée générale est composée de membres délégués par les conseils communaux et généraux des deux communes membres.

Composition du Comité directeur :

Président	M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Vice-Présidente	Mme Nicole Cattano, Municipale de Villars-Ste-Croix
Membre	Mme Germaine Müller, Municipale de Bussigny
Membre	Mme Chantal Oberle, Cheffe de service du SASJ de Bussigny
Membre	M. Laurent Emery, Adjoint du service du SASJ de Bussigny
Directrice	Mme Patricia Mutrux Poehler, poste à 60%

Afin d'assurer les tâches liées au développement continu de l'offre de places d'accueil, Mme Riedo Marinette a été nommée à la fonction d'adjointe à la direction pour un 20% en avril 2017.

Considéré dans son ensemble, le réseau Bussivillaje emploie 76 personnes, dont la moitié est domiciliée sur une des deux communes, pour 57,3 EPT (emploi plein temps). Les deux garderies forment actuellement 5 apprentis et les structures offrent de nombreuses opportunités de stages. Une équipe d'une dizaine de personnes remplaçantes offrent un appui indispensable pour un fonctionnement optimal des structures.

Nombre d'enfants accueillis par type d'accueil au 31 décembre

Les places d'accueil sont réservées en priorité aux enfants dont les parents travaillent, sont en formation, au chômage ou au bénéfice d'une mesure de réinsertion.

	Précolaire <i>Maison Petite Enfance</i> <i>Ile aux Oiseaux</i> Enfants 0-4ans	Parascolaire (UAPE) <i>Croque/Appart'</i> <i>Les Albatros</i> Ecoliers 1P et 2P	Parascolaire (APEMS) <i>La Bulle d'Air</i> <i>La MandiBulle</i> Ecoliers 3P à 8P	Accueil familial de jour Enfants 4 mois à 12ans	Total
2013	84	37	76	136	333
2014	78	46	90	147	361
2015	94	40	100	137	371
2016	140	56	101	128	425
2017	145	74	133	127	479

Durant toute l'année, ce sont 518 enfants qui ont utilisé l'une ou l'autre des structures, dont 44 enfants domiciliés à Villars-Ste-Croix. Il est constaté une nette augmentation de la proportion d'enfants domiciliés dans ce village suite aux nouveaux logements réalisés.

L'amélioration de l'offre par rapport à 2016 a été sensible pour les écoliers comme le montre le tableau ci-dessus. La nouvelle unité d'accueil pour écoliers *Les Albatros* a doublé sa capacité d'accueil en ouvrant ses portes à 17 écoliers supplémentaires scolarisés en 1^{ère} et 2^{ème} année primaire (anciennement classes enfantines). Par ailleurs, l'ouverture de la nouvelle structure située En Dalaz, *La MandiBulle*, a permis à 34 écoliers de plus de fréquenter les APEMS (accueil pour écoliers en milieu scolaire). L'ouverture de places permet non seulement d'accueillir plus d'enfants mais également de compléter la fréquentation des enfants déjà accueillis dont les besoins de garde n'étaient que partiellement comblés jusqu'ici.

Liste d'attente

La liste d'attente s'est bien résorbée durant la majeure partie de l'année 2017 grâce à l'ouverture des nouvelles structures et a permis d'absorber, en partie, les demandes provenant des habitants arrivés dans les logements nouvellement construits tant à Villars-Ste-Croix qu'à Bussigny. Cette fin d'année, le nombre d'enfants en attente d'une place repart à la hausse. L'ouverture de la nouvelle garderie a constitué un rattrapage qui a permis au réseau de rejoindre la moyenne de l'offre préscolaire proposée par les régions de l'arc lémanique.

Lorsqu'une structure préscolaire est remplie, les enfants occupent les places plusieurs années et seul le groupe des bébés libère, chaque année, des disponibilités pour de nouveaux accueils. Pour les autres groupes d'âge en garderie, seuls les déménagements ou renoncements offrent des opportunités aux parents en liste d'attente.

Gestion

Le Comité directeur s'est réuni à 10 reprises et a concentré ses efforts pour se préparer à répondre aux exigences légales posées par la révision de la loi sur l'accueil de jour en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018. L'objectif consiste à instaurer progressivement les nouvelles prestations exigées d'ici à 2020 et à poursuivre le développement de l'offre en places d'accueil pour tous les âges afin d'accompagner le développement des deux communes.

Un groupe de travail incluant des délégués de l'assemblée générale a planché sur un rafraîchissement du règlement du réseau qui datait de 2011 et a introduit des modifications au niveau du nombre de semaines facturées aux familles. Le tarif horaire de l'accueil familial de jour a été adapté pour compenser, en partie, l'amélioration des conditions salariales des accueillantes introduite en 2014.

Les deux assemblées générales statutaires ont été organisées. La comptabilité et une partie des ressources humaines sont externalisées auprès de la société Amalthée sise à Aubonne, qui se nomme dorénavant Service Famille. La société Fidinter est mandatée pour réviser les comptes.

En novembre, le souper annuel a réuni l'ensemble du personnel des structures du Réseau Bussivillage avec les membres du Comité et l'administration du réseau.

La majeure partie des charges financières, soit environ le 75%, provient des charges salariales. Les parents assument un peu plus de 40% du coût total, les subventions cantonales représentent 19% du coût et les deux communes membres financent le 40% restant. Une comparaison des coûts horaires par type d'accueil a été réalisée par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants à qui la comptabilité des réseaux est transmise pour vérification du droit des structures aux subventions cantonales. Les coûts horaires des places proposées par le réseau, tant en accueil collectif qu'en accueil familial, se situent au niveau de la médiane par rapport aux autres régions du canton. La grande majorité des structures du canton ont des coûts très similaires ce qui s'explique probablement par le fait que les employeurs se basent sur les recommandations salariales de la fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance (FSAE).

Accueil familial de jour

La structure propose des places au domicile des accueillantes en milieu familial pour des enfants de 4 mois à 12 ans. La coordinatrice (poste à 50%) encadre cette prestation de la manière suivante :

- elle agréée, évalue et assure la surveillance des places d'accueil,
- elle attribue les places d'accueil selon la liste d'attente, selon les places légalement disponibles et en fonction de la charge de travail de l'accueillante,
- elle peut organiser une solution de dépannage chez une autre accueillante du réseau,
- elle rencontre les coordinatrices des réseaux de la région et les chargées d'évaluation des milieux d'accueil de l'office de l'accueil de jour des enfants (OAJE),
- elle prête du matériel permettant d'assurer la sécurité et la mobilité,



- elle assiste et oriente tant les accueillantes que les parents en cas de difficultés,
- elle organise des séances d'information, des cours et des rencontres.

En plus de ce travail qui permet le bon fonctionnement de la structure d'accueil, la coordinatrice a la responsabilité d'enquêter, pour les deux communes, auprès des personnes pratiquant la garde d'enfants à leur domicile sans autorisation.

Données statistiques

	2017	2016	2015
Nombre d'accueillantes au 31 décembre :	27	27	28
Nombre de places d'accueil autorisées :			
- 0-6 ans	96	94	99
- Ecoliers dès la 2P	54	50	46
Total d'enfants accueillis sur l'année :	153	156	212
Nombre d'enfants au 31 décembre :	127	128	137
Âge des enfants accueillis :			
- 0-4 ans	43	46	51
- 4-5 ans (1-2P)	24	27	38
- dès 6 ans	60	55	48
Total d'heures d'accueil	103'097.75	107'486.55	121'618.25

La structure a vu, cette année encore, le nombre de dépannages augmenter et a pu y répondre. En 2017, environ 90 dépannages de durée variable ont été organisés, soit environ 10 de plus que l'année précédente, ce qui confirme les besoins de garde des parents pendant les vacances scolaires. La majeure partie des dépannages a concerné des écoliers. Il faut savoir que les accueillantes ont un nombre maximum défini de places pour des enfants préscolaires d'une part et pour des écoliers en période scolaire d'autre part. Durant les vacances scolaires, les enfants étant tous présents sur la journée, le nombre autorisé est plus limité et un écolier peut devoir se rendre en dépannage chez une autre accueillante. Ces demandes de dépannages sont fortement liées à la disponibilité ou non de grands-parents dans les familles.

La coordinatrice gère la procédure d'agrément exigée par la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants. Si 14 personnes ont manifesté leur intérêt pour cette activité, les conditions matérielles et les qualités personnelles ne permettent pas toujours de déboucher sur un agrément. La coordinatrice peut compter sur deux nouvelles collaboratrices cependant que deux accueillantes ont déménagé et rejoint un autre réseau d'accueil du canton.

Les accueillantes sont tenues de respecter le cadre institutionnel (règlement du réseau et cahiers des charges) ainsi que le cadre légal. Au-delà de ces aspects, chaque accueillante est libre d'organiser son quotidien à son aise, en fonction de son tempérament, ses valeurs ou encore sa situation familiale.

Formation des accueillantes

Une accueillante a suivi le cours obligatoire d'introduction exigé par le cadre légal cantonal et a reçu en décembre son attestation. Ce cours est d'une durée de 24 heures et a lieu en soirée.

Les accueillantes au bénéfice d'une autorisation d'accueil depuis plus d'un an bénéficient de formation continue. Le thème de cette année était : « *Vivre avec ses émotions* ». L'accueillante, dans son travail, comme dans sa vie personnelle, est continuellement confrontée à ses émotions qu'elles soient agréables, désagréables, difficiles... Le lieu de travail étant le domicile, savoir identifier son état émotionnel est primordial. L'objectif du cours était de savoir comment être en contact avec ses émotions sans qu'elles nous envahissent ainsi que de sensibiliser les accueillantes à mieux tenir compte des émotions ressenties par l'enfant ou les parents.

Avec le soutien financier de l'office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour un tiers des frais, la coordinatrice a mis sur pied un programme pour former toutes les accueillantes aux *Premiers secours*. Un cours de base de 6 heures sera suivi de rappels réguliers au fil des ans. Cette initiative répond à une demande exprimée par les accueillantes elles-mêmes à plusieurs reprises. Les accueillantes peuvent être

confrontées à toutes sortes de situations nécessitant de devoir prendre les bonnes décisions en peu de temps en cas d'accident ou de maladie de l'enfant ou d'autres situations extraordinaires. Deux groupes, soit 24 accueillantes, ont pu bénéficier du premier module animé par Mme Nathalie Ruchet-Zollinger, infirmière ambulancière qui a adapté son cours aux besoins spécifiques de l'accueil en milieu familial.

Activités

Dans le but de partager et harmoniser les pratiques, plusieurs occasions permettent de réunir les accueillantes dans différents contextes (séances obligatoires, rencontres informelles). Une soirée appelée « séance de fonctionnement » a été organisée en octobre de cette année et deviendra annuelle. L'objectif de cette séance obligatoire est de diffuser l'information, partager les difficultés que peuvent rencontrer les collaboratrices dans leur pratique, harmoniser l'application des directives et concilier certains principes de base. Un nouvel outil sous forme de tableau récapitulatif a été proposé et constituera un support facilitant le travail quotidien des accueillantes, notamment dans l'interaction avec les parents.

Un café-contact a été organisé courant mai. Les cafés-contacts sont des rencontres informelles qui permettent aux accueillantes qui en ont envie de venir discuter et partager un moment entre adultes pendant que les enfants jouent.

Le traditionnel goûter de Noël de l'accueil familial a réuni une centaine d'enfants et leurs accueillantes pour bricoler et rencontrer le Père Noël.

Accueil parascolaire (APEMS 3P à 8P)

De janvier à juillet, *la Bulle d'Air* (collège du Tombay) a offert 52 places le matin, à midi et l'après-midi en dehors des heures d'école et *L'Antenne*, dans le bâtiment du Raisin, a accueilli 24 écoliers pour le repas de midi pendant les périodes scolaires.

A la rentrée scolaire 2017, *L'Antenne* a fermé ses portes pour faire place à *La MandiBulle*, nouvelle structure de 60 places, qui se situe dans l'extension du collège de Dalaz. La capacité maximale est passée à 112 places. 133 écoliers fréquentaient les APEMS en décembre et cette nouvelle capacité permet d'ouvrir des groupes supplémentaires en cas de besoins avérés.

En début d'année, la directrice du réseau a assumé la responsabilité des APEMS temporairement avec le soutien de l'équipe éducative jusqu'à la nomination, en avril 2017, de Mme Riedo Marinette, éducatrice à *La Bulle d'Air*, en tant que directrice de l'accueil parascolaire à 60%.

La MandiBulle : nouveau site pour les écoliers

L'ouverture de *La MandiBulle* a nécessité la création de trois nouveaux postes. A la rentrée scolaire 2017, Mme Konic Alexandra, assistante socio-éducative à 60%, Mme Rexhepi Florije et Mme De Sousa Sandra, respectivement monitrices d'accueil à 35% et 20%, ont démarré leur activité au sein des APEMS. Suite au



départ d'une éducatrice, Mme Chanson Jenifer, éducatrice tertiaire, a débuté son activité lors de cette même rentrée scolaire. *La Bulle d'Air* et *La MandiBulle* forment une seule entité pédagogique, l'équipe éducative est organisée de façon à être polyvalente sur les deux sites. En principe, les écoliers de 3P à 5P sont accueillis à *La MandiBulle* et les plus grands se rendent à *La Bulle d'Air*, toutefois une souplesse est de mise afin de pouvoir répondre aux écoliers arrivés en cours d'année scolaire. Pour des questions de rationalisation, les écoliers sont tous regroupés pour le déjeuner ainsi que le vendredi après-midi sur le site de *La MandiBulle*.



La ligne pédagogique des APEMS est constituée de trois axes :

- Le jeu libre : les enfants peuvent jouer avant et après les moments de groupe plus dirigés.
- La variété : des ateliers bricolage, de la cuisine, des sorties en forêt, des sorties au Centre de Rencontre et d'Animation (CRAB), des emprunts et visites à bibliothèque, etc.
- L'autonomie : les enfants sont actifs au sein d'une communauté et sont sensibilisés à tenir compte de l'autre dans leurs actions.

L'équipe éducative a resserré les liens avec le corps enseignant, l'infirmière scolaire, les médiatrices, afin de garantir un suivi optimal des enfants présents aux APEMS.

Depuis la rentrée 2017, les écoliers de 3P sont accompagnés sur le trajet entre l'APEMS et les divers collèges par l'équipe éducative afin de tester le temps supplémentaire nécessaire consacré à cette tâche et la faisabilité. L'éclatement des sites de scolarisation primaire ne facilite pas la mise en conformité avec la nouvelle définition légale de l'accueil parascolaire qui inclut les trajets et va induire des coûts supplémentaires.

Moments festifs de l'année :

- La traditionnelle fête de fin d'année scolaire a été organisée par les enfants, à *La Bulle d'Air*, le 16 mai 2017. Les enfants ont réalisé la décoration florale et l'apéritif avec un grand plaisir. Un « Cup Song », chorégraphie rythmique qui exige de battre la mesure avec un gobelet, a été présenté par les enfants et les éducatrices dans un joli moment de partage. Les familles ont pu participer, dans la joie et la bonne humeur, à divers jeux (parcours à effectuer les poignets attachés à un parent ; quiz sur la future *MandiBulle* et reconnaissance olfactive d'épices). Des photos retraçant les sorties et événements de l'année scolaire écoulée ont été projetées.
- Dans le cadre de l'inauguration du collège Dalaz les 27 et 28 octobre 2017, *La MandiBulle* a ouvert ses portes au public. L'équipe a accueilli avec plaisir les visiteurs curieux de découvrir ce nouveau lieu dédié à la jeunesse.



Accueil préscolaire et parascolaire : *L'île aux Oiseaux* et *Les Albatros*

La structure assure l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6-7 ans de 7h00 à 18h30 dans 3 secteurs différents :

- la nurserie (*Les Colibris* et *Les Rossignols*) 24 places - bébés et trotteurs de 3 mois à 30 mois
- la garderie (*Les Pélicans*), 10 places - moyens de 30 mois à 4 ans
- *Les Albatros* (UAPE), 24 places - écoliers 1-2P (mercredi jusqu'à 13h30)



En décembre 2017, 102 enfants, soit 83 familles fréquentaient la structure. Le secteur de la nurserie comptait 39 bébés, la garderie 31 enfants et *Les Albatros* accueillait 32 écoliers scolarisés en 1^{ère} et 2^{ème} année primaire (anciennes classes enfantines). La structure compte 4 semaines de fermeture par an.

Augmentation de la capacité d'accueil

En février 2017, le groupe des *Pélicans* a doublé sa capacité d'accueil en passant de 10 à 20 places disponibles pour accueillir 13 enfants supplémentaires d'âge moyen. L'ouverture d'un nouveau lieu d'accueil ne peut directement répondre aux besoins des enfants en liste d'attente car ceux-ci représentent toutes les catégories d'âge. Comme il n'est pas possible d'accueillir des tout-petits dans l'espace conçu pour des moyens, l'ouverture de ce groupe avait été différée. En février une partie des tout-petits accueillis depuis l'ouverture

avaient atteint un développement suffisant pour être transférés dans le groupe d'âge supérieur. Cette opération a permis de libérer par ricochet de nouvelles places pour des bébés.

Afin d'encadrer ce groupe des Pélicans, deux nouvelles éducatrices ont été engagées. Il s'agit de Mme Kadirolli Florentina, assistante socio-éducative engagée à 90% et de Mme Colicchio Laura, assistante socio-éducative à 80%.

Au mois d'août, c'est le secteur *des Albatros* (écoliers 1-2P, ex classes enfantines) qui a vu double et a accru sa capacité de 12 à 24 places. A la rentrée 2017, ce nouveau groupe a permis d'accueillir 19 écoliers de plus, entre les heures d'école ainsi que durant les vacances scolaires. Une nouvelle assistante socio-éducative, Mme Manuel Nella, a été recrutée à 70% pour compléter l'équipe.

Personnel et apprentis :

Depuis août, les 68 places autorisées par l'Office d'Accueil de Jour de l'Enfance pour *L'île aux Oiseaux* sont ouvertes et le personnel nécessaire pour la pleine capacité est en activité. Cela représente 17 personnes pour 13.35 EPT sans compter la conciergerie assumée par le service des bâtiments de la commune de Bussigny. Deux apprentis assistants socio-éducatifs réalisent leur formation à *L'île aux Oiseaux*. L'équipe a accompagné trois stagiaires de 6 mois ainsi que huit écoliers pour un stage d'observation d'une semaine provenant pour la majorité de l'école (10 et 11^{ème} primaire) ou de l'OPTI de Bussigny (office de perfectionnement, de transition et d'insertion).

Tout le personnel, en compagnie de l'équipe des APEMS, a été formé aux *Premiers Secours* par M. Vanni Bernasconi, formateur de premiers soins à l'enfant.

Valeurs et ligne pédagogique

Durant l'année, l'équipe éducative au complet a participé à la conception et à l'élaboration d'un projet pédagogique lors de groupes de travail et de réflexion. Ce projet se base sur les principes de la bienveillance, de la collaboration, de la sécurité et du bien-être de l'enfant. Les valeurs qui guident les actions de l'équipe sont : la responsabilité, l'empathie, l'humour, la tolérance, l'écoute, l'honnêteté et la solidarité. Le but visé étant que chacun, enfant, parent, collègue, puisse se sentir en confiance à *L'île aux Oiseaux*.

Événements organisés à *L'île aux Oiseaux*

- Au mois de juin, la fête de l'été a rassemblé tous les enfants, parents et membres du personnel.
- Lors d'un bel après-midi d'été, les Rossignols ont été accueillis comme des rois à la Fondation Riant-Mont dans le cadre d'un échange intergénérationnel. Les enfants ont pu se régaler d'un délicieux goûter et profiter des jeux d'eau préparés à leur intention. L'occasion d'un joli échange entre les résidents et leurs petits visiteurs.
- En décembre, le Père Noël est venu distribuer des cadeaux à plus d'une centaine d'enfants sous les yeux de leurs parents qui avaient, pour l'occasion, mis les petits plats dans les grands pour concocter un magnifique repas canadien.



Il n'y a pas de pigeons sur *L'île aux Oiseaux*, mais bel et bien des petits voyageurs. Les Colibris sont allés se prélasser dans un parc de Morges au bord du lac. Les Rossignols ont trotté jusqu'au marché de Noël d'Yverdon. Les Pélicans ont découvert tous les animaux du zoo de Servion. Quant aux Albatros, ils ont, entre autres, grillé des cervelas à la Plannaz et profité de la nature au centre Pro Natura de Champ-Pittet.



Réseau BussiVillAje, Bussigny le 12 février 2018

Accueil préscolaire et parascolaire : *La Maison de la Petite Enfance*

Rapport de l'association

La Maison de la Petite Enfance assure l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6-7 ans de 7h00 à 18h30 (fermeture 4 semaines par an) dans 3 secteurs différents:

- la nurserie (Les Minimômes), 24 places - bébés et trotteurs
- la garderie (Les Maximômes), 20 places - moyens
- *La Croque et L'Appart'* (UAPE), 24 places - écoliers 1-2P (mercredi jusqu'à 13h30)



En décembre 2017, 117 enfants, soit 105 familles fréquentaient la structure. Le secteur de la nurserie comptait 39 bébés, la garderie 36 enfants et le secteur Ecolier accueillait 42 écoliers scolarisés en 1^{ère} et 2^{ème} année primaire (anciennes classes enfantines).

En août 2017, la Maison de la Petite Enfance a débuté l'année scolaire avec deux changements importants : le premier est l'annulation de la tranche contractuelle de 7h à 12h15. Les familles ont le choix aujourd'hui d'inscrire leur enfant toute la journée ou de 7 à 13h30 ou de 13h30 à 18h30. Cette option résout le déficit qui était créé par la non-occupation de la tranche horaire 12h15-13h30.

Le 2^{ème} changement concerne l'organisation afin de s'adapter à la demande en liste d'attente. Au vu du peu de familles en attente pour le secteur des groupes trotteurs (18 à 30 mois), un groupe de 5 grands bébés (environ 14 à 17 mois en août 2017) a été accueilli dans les locaux des trotteurs. Ce groupe a permis de libérer plusieurs places en nurserie, places très demandées dans ce groupe d'âge. Dès janvier 2018, le groupe reprend son identité de trotteurs et est complété par l'accueil de quelques nouveaux enfants âgés de 18 mois et plus.

Le secteur bébé affichait en décembre un taux d'occupation de 93.18 %, celui des trotteurs de 69% (voir paragraphe ci-dessus) et celui de la garderie de 95.44%.

Pour le secteur des écoliers, le taux d'occupation atteignait 81.24%. Ce chiffre correspond au fait que la totalité des places à midi sont occupées mais que la tranche horaire du matin (7-8h30) ainsi que celle de l'après-midi (13h30-18h30) ne sont pas toujours occupées. Ces quelques matins et après-midis de libre sans possibilité de repas de midi sont peu attractifs pour les familles en liste d'attente qui sont particulièrement demandeuses pour le temps du repas de midi.

D'autre part et comme ces dernières années, tous les écoliers inscrits sur la tranche horaire de 7 à 8h30 sont regroupés à la Croque afin de rationaliser les coûts de personnel.

Personnel et activités

Il est à relever le fait que, dans un secteur d'activité où le mouvement des professionnelles est reconnu comme conséquent, la majorité des éducatrices de la Maison de la Petite Enfance sont là depuis plusieurs années et le personnel reste stable.

Les équipes éducatives sont composées de :

- 11 éducatrices de l'enfance (diplômes ES/HES)
- 4 assistantes socio-éducatives (CFC)
- 1 éducatrice en formation en emploi à l'ESEDE (Ecole Supérieure de l'Education De l'Enfance)
- 1 auxiliaire
- 3 apprentis ASE (assistants sociaux-éducatifs)
- 4 stagiaires

L'apprentie qui a terminé en juillet 2017 a brillamment terminé sa formation et nous a quitté pour un nouveau monde professionnel. La Maison de la Petite Enfance va, dès août 2018, répondre aux recommandations de l'OrTra (organisation vaudoise pour la formation professionnelle santé-social) en engageant des stagiaires pour une durée de 6 mois et non plus d'une année, ceci pour favoriser la diversité des expériences.

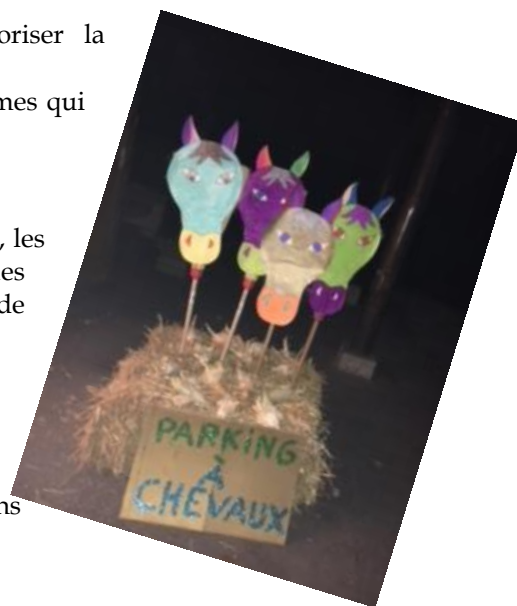
Il faut relever aussi le départ après 14 ans de service à la MPE de Mme Sarah Golay à la fin septembre pour de nouveaux horizons professionnels. Dès janvier 2018, Madame Lina Magistrale reprendra le poste de coordinatrice et d'éducatrice du secteur des Maximômes et des Ecoliers.

Certaines activités ponctuent toujours l'année pour favoriser la rencontre entre les familles et pour marquer certaines étapes :

- sortie à la ferme de St-Barthélémy pour les Maximômes qui vont devenir écoliers,
- fête d'été à la Plannaz
- traditionnel cortège aux lanternes
- fêtes de fin d'année pour chaque secteur. Cette année, les Minimômes ont choisi le thème des lumières et les Maximômes/Ecoliers se sont rendus au refuge de Bussigny se plonger dans le monde des westerns.

Activités du Comité

Le Comité de l'Association se rencontre plusieurs fois dans l'année pour s'assurer de la bonne continuité de la structure.



Direction de la MPE, Bussigny le 12 janvier 2018